Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID: 060-216001743-20231222-DCRG2023789-AU



Décision n°2023-789 Marchés publics

Le maire de Creil. Direction des finances et commande publique

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22;
- Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L2124-2; R2124-2 1° et R2161-2 à 5;
- Vu la délibération n°2 du conseil municipal en date du 6 février 2023 donnant délégation à Monsieur le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Vu le budget communal;
- Vu l'avis d'appel public à concurrence relatif à la réalisation des travaux d'extension et de réhabilitation du Groupe Scolaire VAILLANT à Creil;
- Vu la date limite de remise des offres fixée au 27 novembre 2023 à 12 heures ;
- Vu les critères de jugement des offres :
- Vu les rapports d'analyse des offres établis pour chacun des lots en date du 14 décembre 2023 ;
- Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 décembre 2023 ;

Considérant :

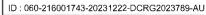
Qu'après analyse, les offres suivantes ont été considérées comme économiquement les plus avantageuses au regard des critères de sélection des offres énoncés dans le règlement de consultation ;

N° du lot	Désignation du lot Nom de l'attributaire		
1	VRD	EUROVIA PICARDIE	
2	Espaces verts	GROUPE LOISELEUR HAUTS DE FRANCE	
		GRAND PARIS	
3	Gros-œuvre	HAINAULT	
5	Couverture - Etanchéité	RAMERY ENVELOPPE	
9	Cloisons - Doublages - Faux-Plafonds	C.I.P	
10	Menuiseries intérieures - Mobilier	BATIMEAUX	
12	Peintures	SPRID	
13	Ascenseur	TK ELEVATOR	
14	Chauffage Ventilation et Plomberie Sanitaire	AIREO	
15	Electricité	ELEC TERTIAIRE HABITAT	
16	Equipements de Cuisine	BERTRAND FROID	

......

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023



Décide :

Article 1 : De signer le marché de travaux de réalisation des travaux d'extension et de réhabilitation du Groupe Scolaire VAILLANT avec les entreprises suivantes :

N° du lot	Désignation du lot	Désignation de l'attributaire	Montant de l'offre (en € H.T)
1	VRD	Raison sociale : EUROVIA PICARDIE SIRET : 404 164 121 00042 Siège social : Bd Henri Barbusse - 60050 THOUROTTE	286 987,10 €
2	Espaces verts	Raison sociale : GROUPE LOISELEUR HAUTS- DE-FRANCE GRAND PARIS SIRET : 322 640 863 00013 Siège social : 44 rue Aristide Briand 60870 VILLERS SAINT PAUL	83 949,46 €
3	Gros-œuvre	Raison sociale : HAINAULT SIRET : 323 600 635 00011 Siège social : 594 rue du 8 mai 1945 - BP 34 60290 LAIGNEVILLE	1 599 596 €
5	Couverture - Etanchéité	Raison sociale : RAMERY ENVELOPPE SIRET :369 200 019 00148 Siège social : 740 Rue du Bac 59193 ERQUINGHEM-LYS	332 950,00 €
9	Cloisons - Doublages - Faux-Plafonds	Raison sociale : C.I.P SIRET : 325 167 260 00026 Siège social : 11 RUE DE BROMBOS 60210 HAUTBOS	621 692,70 €
10	Menuiseries intérieures - Mobilier	Raison sociale : BATIMEAUX SIRET : 508 712 288 00036 Siège social : 7 rue des Clos 77100 MEAUX	421 167,58 €
12	Peintures	Raison sociale : SPRID SIRET : 784 155 947 0006 Siège social : 68, rue des 40 Mines ZAC de Ther 60000 ALLONNE	90 908,77 €
13	Ascenseur	Raison sociale : TK ELEVATOR FRANCE SIRET : 722 024 742 02772 Siège social : Carré d'Orgemont 20, rue François Cévert CS 50126 49001 ANGERS CEDEX 01:	24 500,00 €
14	Chauffage Ventilation et Plomberie Sanitaire	Raison sociale : AIREO SIRET : 507 782 134 00039 Siège social : 10, Boulevard Georges Pompidou 60150 THOUROTTE	Base : 921 900,00 € PSE n°5 : 2 814,72 € Total : 924 714,72 €
15	Electricité	Raison sociale : ELEC TERTIAIRE HABITAT - MERELEC SIRET : 323 801 514 00049 Siège social : 11, rue de Pinconlieu 60000 BEAUVAIS	Base : 459 900,00 € PSE n°5 : 1 312,40 € Total : 461 212,40 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID: 060-216001743-20231222-DCRG2023789-AU

16	Equipements de Cuisine	Raison sociale : BERTRAND FROID SIRET : 379 564 925 00053 Siège social : 317, rue des Gaulois ZAC des Bornes du Temps II 80870 SAINT-SAUVEUR	39 601,14 €
----	---------------------------	--	-------------

Article 2 : D'imputer les dépenses aux comptes prévus à cet effet du budget de la Ville.

Article 3: La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

<u>Article 4</u> : Ampliation de la présente décision sera faite au représentant de l'Etat de l'arrondissement de Senlis et au Trésorier Municipal.

A Creil,

Jean-Claude VILLEMAIN Maire de Creil, Président de l'ACSO.



Signé électroniquement par : Jean-Claude VILLEMAIN Date de signature : 22/12/2023 Qualité : Maire de Creil, Président du C.C.A.S.

Date de publication sous forme électronique sur le site de la Ville

2 2 DEC. 2023